



De g. à dr. : Dominique Carrard (COSY), Jacqueline Asingo (secrétaire du COSY), Sylvie Thorens (directrice de Pro Infirmis Vaud), Jean-Pierre Dévaud (COSY), Marc-André Burkhard (vice-syndic), Anne Amsler (COSY), Marc Butticaaz (chef de projet à Pro Infirmis Suisse), Sébastien Lassueur (chef de l'Office du tourisme d'Yverdon-les-Bains Région) et Olivier Monod (Système informatique territorial) Photo Duperrex

La Technologie au service de l'autonomie

La Région – 3 octobre 2019

Yverdon-les-Bains - La Ville, Pro Infirmis, l'Office du tourisme et le Conseil des séniors ont présenté mardi un outil répertoriant les caractéristiques d'accessibilité de plus de 170 lieux.

«Quand je suis passée de la vie dite normale au monde des personnes avec un handicap, je me suis vite aperçue que je ne pouvais plus exercer différentes activités de façon improvisée», raconte Dominique Carrard. Cette Yverdonnoise de 68 ans a perdu sa spontanéité au moment où elle a troqué sa mobilité contre un fauteuil roulant, il y a quatre ans.

Désormais, elle doit planifier chacune de ses sorties afin de s'assurer qu'elle pourra accéder à sa place de cinéma, emprunter les toilettes du restaurant sans être bloquée dans une ouverture de porte trop étroite ou devant une petite marche. C'est ce qu'elle a fait mardi matin, avant de se rendre à l'Hôtel de Ville d'Yverdon-les-Bains, où elle était invitée pour raconter son expérience.

Assis à côté d'elle, des représentants du Conseil des séniors (COSY), de Pro Infirmis Vaud, de l'Office du tourisme régional et du Système d'information du territoire de la Ville (SIT), ainsi que le vice-syndic Marc-André Burkhard. Ce dernier a souligné la nécessité de rendre accessible les espaces publics afin de garantir l'autonomie des aînés, tout en relevant l'importance du défi que cela représente. Tous étaient réunis pour présenter un nouvel outil: une carte interactive de la Cité thermale dotée d'informations sur l'accessibilité de près de 200 sites.

Un projet copié sur les Jurassiens

«La mobilité est au centre de nos objectifs, assure Anne Amsler, responsable du groupe cartographie du COSY. Un jour, on a discuté d'un projet de cartographie lancé à Porrentruy (JU) et présenté dans l'émission Couleurs locales. Cela nous a semblé être en parfaite continuité avec notre premier travail sur les barrières architecturales à Yverdon-les-Bains.» Et Marc-André Burkhard de préciser: «En 2017, le COSY a sollicité la Ville pour des aménagements urbains comme l'abaissement de trottoirs. à l'écoute des aînés, la Commune a entrepris des travaux sur son territoire et a d'ores et déjà pu éliminer une vingtaine d'obstacles pour les personnes à mobilité réduite.»

Les membres du COSY ont ainsi formé une commission en 2017 pour réfléchir à la faisabilité d'un tel projet, avec l'aide de Pro Infirmis Suisse, initiateur de la démarche il y a environ quatre ans. «On a pointé 450 adresses qui nous paraissaient utiles à cartographier», note Anne Amsler, avant de préciser que le chiffre a ensuite été réduit à 200. Elle a aussi cherché des partenaires pour s'assurer que ce travail serait publié. «Pour fournir un outil fiable, on a suivi une formation d'une journée.»

Huit bénévoles du COSY ont visité des dizaines de lieux avec une check list numérique, fournie par Pro Infirmis. Mesure de l'espace effectif d'un encadrement de porte et de la hauteur des marches, détection des obstacles sur le chemin: plus de 170 sites ont été analysés et documentés, photos à l'appui. Ce qui génère des pictogrammes relatifs à l'accessibilité des endroits pour les personnes en fauteuil roulant, sourdes ou aveugles.

Une même carte pour tous

Les précieuses données ont ensuite été vérifiées par un expert de Pro Infirmis. «On a mandaté un spécialiste pour vérifier les informations. Il faut compter environ 1h-1h15 par site. Ce qui représente environ 6000 francs pour une centaine de lieux», dévoile Sylvie Thorens, directrice de Pro Infirmis, qui lutte pour une société inclusive sans distinction aucune entre les personnes dites normales et celles en situation de handicap.

C'est pourquoi l'institution ne voulait pas créer une «énième plateforme pour les handicapés», relève Marc Buttica, chef de projet. Avant d'ajouter: «Les informations sur l'accessibilité des lieux ont la même importance que celles sur les heures d'ouverture.»

Une demande qui a été entendue par la Municipalité et l'Office du tourisme d'Yverdon-les-Bains Région puisque l'un comme l'autre ont accepté d'intégrer les précieuses données récoltées par le COSY selon les critères de Pro Infirmis sur leurs propres outils informatiques. Ainsi, le géoportail www.mapnv.ch, qui recense un foisonnement de données sur le terrain et les bâtiments de la Cité thermale, de Grandson et d'Yvonand, propose désormais des détails sur les 170 sites étudiés, avec une option pour filtrer les établissements en fonction de leur accessibilité. «On est les seuls à le faire, pour l'instant», révèle Olivier Monod, responsable du SIT. Quant à la page web de l'Office du tourisme, elle a aussi intégré les pictogrammes de Pro Infirmis sur les établissements culturels locaux.

Les sites des JOJ 2020 bientôt cartographiés

«Je suis ravie que cette démarche inclusive soit portée de façon si dynamique par la Ville d'Yverdon-les-Bains et le COSY», souligne Sylvie Thorens. Si elle espère déployer les pictogrammes d'accessibilité à large échelle, elle sait que ce n'est pas aisé de convaincre les gens de lancer les démarches. Surtout qu'un tel projet requiert du temps sur le terrain et «un peu» d'argent.

Par exemple, elle a entrepris de longues «discussions politiques et techniques» afin de décrocher un mandat pour les Jeux olympiques de la jeunesse 2020. «On a obtenu l'accord la semaine dernière. Maintenant, on va devoir cavalier pour finir dans les temps», note-t-elle. Mais une chose est sûre, les sites des JOJ 2020, dont celui à la vallée de Joux, seront cartographiés afin d'indiquer, une fois pour toutes, leur degré d'accessibilité.

Christelle Maillard